TaCT

Addis Tax Initiative

Communauté de pratique sur la transparence et la communication en matière fiscale

Approches innovantes en matière d'éducation des contribuables et de renforcement du respect volontaire des obligations fiscales

20 JANVIER 2027 | 14:00 (HEC) | MS TEAMS | EN | FR

L'Addis Tax Initiative (ATI) a mis en place TaCT, une communauté de pratique pour la transparence et la communication en matière fiscale, en tant que plateforme destinée aux professionnels travaillant dans les domaines de la communication, de la transparence, de l'engagement numérique et des services aux contribuables au sein des administrations fiscales. Cette communauté de pratique (CdP) vise à renforcer les pratiques en matière de transparence et de communication grâce à l'apprentissage entre pairs, à l'échange de connaissances et à la collaboration pratique. TaCT s'appuie sur l'importance de la confiance du public pour une mobilisation efficace des recettes nationales, ainsi que sur le rôle que peuvent jouer la transparence, une communication claire et la participation des contribuables dans le renforcement de cette confiance et la promotion du respect volontaire des obligations fiscales.

TaCT vise à offrir un espace permettant aux membres d'échanger leurs expériences, de discuter des défis communs et de partager des approches pratiques. Ses activités seront définies en fonction des intérêts et des besoins des membres, avec une attention particulière portée aux exemples concrets, aux discussions interactives et à l'apprentissage entre pairs.

La première réunion de TaCT sera consacrée aux **approches innovantes en matière d'éducation des contribuables et au renforcement du respect volontaire des obligations fiscales**. Madagascar présentera deux initiatives : *Harenasoa*, un programme éducatif animé qui vise à familiariser les enfants aves les notions de civismeet de fiscalité, et *Hainao ve?*, qui s'appuie sur des dépliants pédagogiques et de courtes vidéos pour rendre l'informations accessibles sur les procédures fiscales, les droits et obligations des contribuables ainsi que l'utilisation des recettes fiscales. L'administration fiscale ougandaise (Uganda Revenue Authority, URA) présentera une initiative dans le cadre de laquelle elle a tiré parti d'un échange sur les réseaux sociaux, suscité par la rivalité très médiatisée entre deux musiciens populaires autour d'un concert, pour attirer l'attention du public sur les obligations fiscales dans le secteur du divertissement. En réagissant en temps réel et en utilisant la langue locale ainsi que l'humour, l'URA a réussi à susciter l'intérêt du public et à engager une discussion sur l'imposition des revenus issus des concerts et des prestations artistiques. La présentation montrera également comment cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de l'URA, qui mobilise la culture populaire comme vecteur de communication avec le public sur les questions fiscales.

Les présentations seront suivies d'une discussion ouverte, offrant aux membres l'occasion d'échanger leurs expériences et de réfléchir aux différentes approches en matière d'éducation et de sensibilisation des contribuables.

Cette réunion marquant également le lancement officiel de TaCT, elle comprendra un échange consacré à la coordination de la CdP et à ses activités futures. Les membres seront invités à manifester leur intérêt à rejoindre le groupe de coordination en tant que coordinateur ou coordinatrice supplémentaire, ainsi qu'à faire part de leurs priorités concernant les futurs thèmes de discussion, les formats d'échange et les possibilités de collaboration.

Programme

Heure	Activité	Responsable
14:00 - 14:10	Accueil et présentation de TaCT	***M. Cuba Houghton***, Coordinateur mondial de la recherche, International Budget Partnership (IBP) ***Mme Imiangaly Randrianomanana***, Responsable du Département de la promotion du civisme fiscal et de la communication, Direction générale des impôts (DGI), Madagascar
14:10 - 14:25	**Approches innovantes en matière d'éducation des contribuables : *Harenasoa* et *Hainao ve?***	***Mme Imiangaly Randrianomanana***
14:25 - 14:40	**Utilisation de la culture populaire par l'URA pour l'éducation et le dialogue avec les contribuables**	***Mme Rytter Muzira Kizza***, Responsable des relations publiques et de la communication et porte-parole adjoint de l'administration fiscale ougandaise (URA)
14:40 - 15:10	Questions-réponses et discussion ouverte	Tous les participants
15:10 - 15:25	Coordination de TaCT et activités futures	***M. Cuba Houghton***
15:25 - 15:30	Clôture et prochaines étapes	Le Secrétariat de l'ATI

Pour rejoindre TaCT, veuillez contacter irene.reguilondelpeso@giz.de